

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC): accord de Paris

2016/0184(NLE) - 04/10/2016 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 610 voix pour, 38 contre et 31 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord de Paris adopté au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC).

Suivant la recommandation de sa commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, le Parlement a **donné son approbation** à la conclusion de l'accord de Paris adopté le 12 décembre 2015 lors de la 21e conférence des parties à la CCNUCC (dénommée «COP21»).